

### Jean Philippe DESBY

# Anthony **DOBI**

## Électeurs, Électrices de cette circonscription (La Possession, Le Port et Saint-Paul/en majeure partie)

La France et ses outre-mer ne vont pas bien depuis des décennies (1968-2018!), la situation sanitaires n'aura fait que mettre encore plus en exergue nos faiblesses, nos dysfonctionnements et notre défaillance (voire décadence), à tous les niveaux de notre organisation (politique, gouvernementale, économique, sociale (IDH?), familiale, monde du travail/marchand & concurrentiel (chômage des jeunes!), associatif, sportive et culturel). À vrai dire, on ne mesure pas encore toutes les conséquences engendrées par la propagation de cette maladie (Covid\_19, venue de la RPC). Mais, le monde ne sera plus du tout comme avant!

#### Nous naviguons au fil de l'eau, comme on dit...

Cependant, la vie continue. Il faut quoi qu'il advienne se battre, survivre sans doute pour beaucoup, encore plus vrai pour les ménages et les entreprises qui battaient de l'aile bien avant mars 2020, et cette élection partielle, à la suite du poste laissé vacant ne tombe certainement pas idéalement pour une large

majorité des hommes et des femmes inscrits sur les listes électorales convoqués pour ce scrutin du 20 septembre prochain (rentrée universitaire, etc.).

Ce n'est pas un secret pour personne, l'abstention, à chaque échéance électorale, encore plus décriante à l'occasion d'une partielle (comme en septembre 2018! dans la 7ème...qui n'a pas été sans conséquence sur l'issue dudit scrutin!), demeure la problématique la plus **inquiétante** dans notre système bâti sur la représentation.

Toutefois, et ceci quelle que soit la personne qui remportera cette élection, **l'électeur** a sans doute une responsabilité aussi grande et importante que n'importe quel candidat en lice depuis vendredi 28/06/20. Être candidat est une partie de l'équation, mais cela *ne suffit pas* pour être en position d'obtenir un mandat national, de parlementaire.

Comme vous le savez fort bien, un député ou un sénateur, une fois élu, ne représente pas seulement la population de sa circonscription, il siège d'ailleurs dans l'une des deux chambres de notre Parlement bicaméral français.

#### Un député représente la nation tout entière.

Les élections municipales (en France, et donc à La Réunion) sont terminées depuis le 28 juin 2020.

Nous nous présentons devant vous pour que vous preniez le temps de comprendre le sens de notre candidature, à travers notre campagne (essentiellement en ligne) nous voulons bien évidemment nous démarquer des appareils municipaux directement impliqués dans cette bataille. Cultiver l'amalgame n'est pas notre but...

Un député vote des lois. Un député introduit, le cas échéant, des amendements. Un député peut être à l'origine d'une proposition de loi (notamment, de part notre origine et sensibilité, une pour revoir la gouvernance territoriale dans un environnement insulaire, comme celui du département (et région) de La Réunion).

Ce travail législatif, au sein d'une des huit commissions (les six députés en mandat ne sont présents que dans deux!), nous comptons pleinement l'assumer, même si le rapport de force des groupes composés au sein de notre Assemblée national (LREM détient une majorité confortable...) ne nous laissera pas de grande marge de manœuvre pour les mois restants jusqu'à juin 2022 (sachant que dès janvier 2022, la France sera en quasi campagne pour le futur quinquennat 2022\_2027).





Faire partie de la commission des **affaires étrangères** ou bien **économiques** nous paraît un choix pertinent, au regard de la situation géographique de notre île, afin de mieux coopérer (travail, débouchés??) avec notre environnement immédiat (Hémisphère Sud).

Il est un point sur lequel nous serons intransigeants : la transparence de l'action gouvernementale ! Contrôler les membres du gouvernement sera probablement notre plus grande mission afin d'apporter la transparence sur la manière dont l'argent du contribuable est dépensé (efficacité du service public et des investissements consentis).

Vous le savez très bien, aucun ménage, aucune entreprise, aucun État ne peut se permettre de vivre au-dessus de ses moyens. La dette publique ne pourra ad vitam æternam s'envoler comme elle l'a fait ses 25 dernières années. C'est même dangereux pour notre nation. Le gaspillage existe dans tous les angles morts, les interstices...

Les Français sont en vérité en divorce consommé avec les instances dirigeantes, la fracture est profonde. Nous voulons agir pour vous, pour La Réunion, pour La France.

Accordez nous **votre suffrage**, ne vous laissez pas instrumentaliser et manipuler, et nous nous monterons dignes et à la hauteur de cette responsabilité (notre mise à l'épreuve ne sera que d'un exercice plein => 2021!).